

# Hebdo Canada

Volume 2, N° 24

le 12 juin 1974



Ottawa, Canada.

## Points saillants du rapport annuel de la SCHL, 1973, 1

L'art indien en vedette au Royal Ontario Museum, 3

Un film sur l'assistance consulaire, 3

L'année internationale de la Femme, 3

Autocars à domicile pour la banlieue d'Ottawa, 3

Le fraisier "Bounty" est un succès, 4

L'homme et les animaux, 4

Dix Canadiens à la Conférence 4-H de Washington, 4

Cinquantième anniversaire de l'ARC, 5

Hommage à un scientifique canadien, 5

Prix à l'ONF pour la troisième année consécutive, 5

Le Conseil des Arts décerne ses prix de traduction, 6

La planification familiale, 6

## Points saillants du rapport annuel de la SCHL, 1973

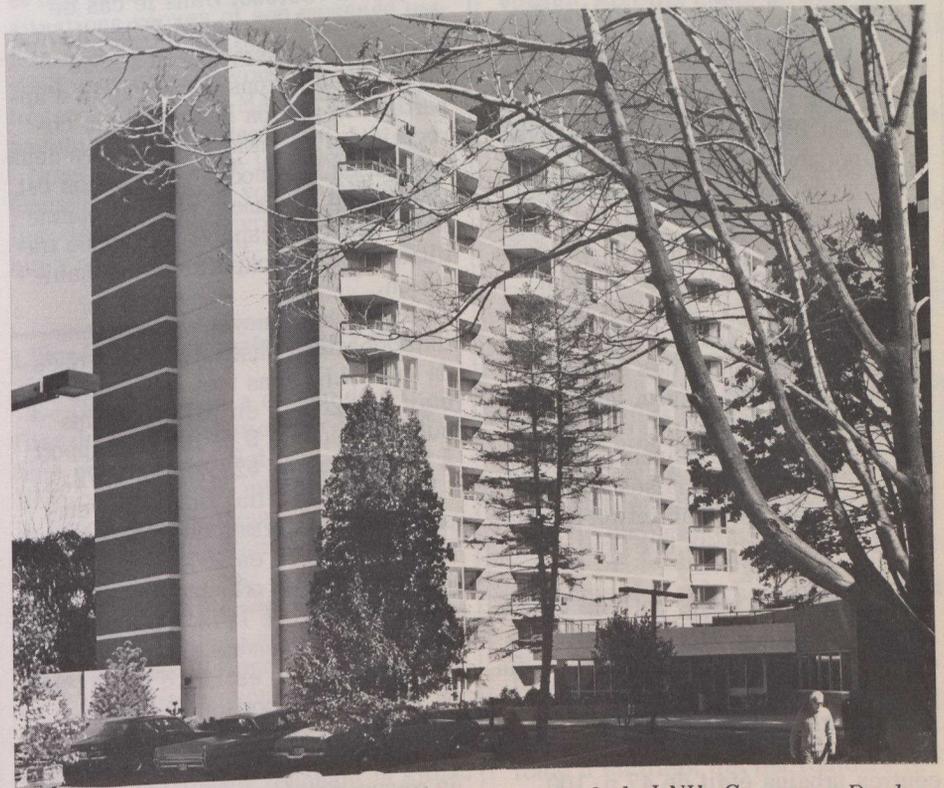
D'après le rapport annuel de la Société centrale d'hypothèques et de logement, l'année 1973 se révèle la meilleure de l'histoire du Canada en matière de construction domiciliaire. On dénombre, en effet, 268,529 nouveaux logements, une augmentation de 7 p. 100 par rapport au chiffre record de 250,000 de l'année précédente. Ce résultat dépasse largement les données du Conseil économique du Canada dont les prévisions d'accroissement fixaient à 245,000 le nombre d'habitations qu'il faudrait construire annuellement pour répondre à nos besoins. C'est la maison unifamiliale qui accuse la plus forte élévation mais on constate le même phénomène pour les collectifs.

Nous sommes redevables à l'industrie privée, du financement de la majorité des nouvelles habitations, soit près de 240,000 dont 75,000 grâce à des prêts assurés en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Quant aux autres 30,000 environ, elles ont été financées

directement par la Société centrale d'hypothèques et de logement, par l'intermédiaire des différents programmes prévus par la Loi nationale sur l'habitation, qu'il s'agisse de prêts économiques ou d'autres formes d'aide conçues spécifiquement pour les gens à revenu modeste.

Fait notable de l'année 1973, qui s'ajoute à la production domiciliaire accrue, les amendements à la Loi nationale sur l'habitation nouvellement sanctionnés par le Parlement, constituent en ce domaine une mesure bénéfique d'une grande portée.

Ces nouvelles dispositions législatives ont engendré une gamme variée de programmes, qui tous ont pour but d'améliorer l'habitat et la vie collective, reflétant plus particulièrement les préoccupations du gouvernement et de la Société envers les Canadiens à revenu modeste. Ces derniers profitent dorénavant d'un plus grand nombre de formules d'assistance, d'une sélection



Ensemble de logements pour personnes âgées à Oakville, Ontario, financé aux

termes de la LNH. Conçu par Dunlop, Farrow and Aitken.